

N/réf : 2014/SD/PG/464

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain bureau de l'EPF PC qui se tiendra le :

**Mardi 10 juin 2014 à 16h, après le conseil d'administration,
au siège de l'EPF PC, 18-22 boulevard Jeanne d'Arc à Poitiers.**

L'ordre du jour, que je vous propose, est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 1^{er} octobre 2013 et du 10 décembre 2013
2. Approfondissement sur les perspectives de développement
3. Ajustement des moyens
4. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du conseil d'administration



Jean-François MACAIRE

Destinataires :

Membres du bureau :

- M. Jacky QUESSON, vice-président du conseil général de la Charente-Maritime
- M. Philippe LAVAUD, président de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême
- Mme Brigitte LACOSTE, vice-présidente de la communauté de communes du Thouarsais
- M. Dorick BARILLOT, vice-président du conseil général des Deux-Sèvres
- M. Robert LEDUC, président de la communauté de communes du Mirebalais
- M. Jean-Pierre TALLIEU, président de la communauté d'agglomération Royan Atlantique

Assistant de droit :

- Mme Christiane BARRET, préfète de la région Poitou-Charentes
- Mme Anne-Emmanuelle OUVRARD, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Poitou-Charentes
- M. Hubert BLAISON, contrôleur général économique et financier
- M. Dominique GAUJAC, agent comptable